

Charles-Elie de La Brosse
28 rue de l'Eglise
Notre-Dame de l'Isle 27940

Monsieur le Commissaire enquêteur
Mairie de Notre-Dame de l'Isle
35 rue de l'Eglise
Notre-Dame de l'Isle 27 940

Le 24 septembre 2019

Objet: projet d'extension des carrières à Notre Dame de l'Isle 27940

Monsieur le Commissaire enquêteur,

A l'occasion de l'établissement du PLU de Notre-Dame de l'Isle je tiens à manifester mon opposition au projet de GSM du groupe Heidelbergement.

Les retours d'expérience avec cet opérateur sont tout à fait négatifs. Il suffit de visiter les alentours de son unité de traitement actuel à Notre Dame de l'Isle pour constater les dégâts occasionnés à un paysage autrefois harmonieux. Sans parler des dommages créés aux berges de Seine autour du quai de chargement/déchargement et des nuisances des camions bennes chargés de matériaux.

Ayant pris connaissance de la plaquette GSM intitulée "La carrière de Notre-Dame de l'Isle pour répondre à un besoin", je me permets de manifester mon désaccord total: en effet le paysage actuel de nos côteaux et de notre vallée doivent rester préservés par respect des habitants et visiteurs ainsi que de la faune et de la flore. Le projet de bandes transbordeuses constitue une blessure visuelle, sonore et olfactive. La réalisation d'un tel projet nuirait à la valeur patrimoniale de nos biens fonciers.

Je fais confiance à l'équipe municipale actuelle, dont l'un des thèmes de campagne était le rejet de toute extension de carrières, pour défendre la position d'une très grande majorité de ses administrés et je pense que la prochaine municipalité reprendra cette position à son compte.

Vous priant d'excuser la longueur de mon texte et comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, à l'expression de ma haute considération.

C.E. de La Brosse